

PROCÉDURE DE RÉCEPTION D'AMIANTE AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE RIVIÈRE-ROUGE



En vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, le Complexe environnemental de la Rouge, en tant qu'exploitant d'un LET, a le devoir de mettre en place cette procédure pour protéger ses travailleurs des risques d'exposition à l'amiante.

PROCÉDURE POUR LA TRANSMISSION D'UNE DEMANDE PRÉALABLE

Une demande écrite doit être transmise au Complexe environnemental de la Rouge et ce, avant le transport des matières contenant de l'amiante au LET. La demande doit contenir les renseignements suivants pour analyse et approbation par le CER :

1. Provenance des matières
2. Quantité estimée en tonnes métriques et nombre de voyages
3. Type de matériau
4. Type de contenant utilisé pour l'emballage. Le contenant et l'étiquetage doivent être conformes au *Code de sécurité* pour les travaux de construction, C.S-2.1, r.6. (Consulter la page 2 pour la liste des contenants acceptés.)
5. Nom du transporteur
6. Dates de livraison
7. Résultats d'analyse de laboratoire si exigé par le Complexe

La demande doit être envoyée par courriel aux adresses suivantes :

superviseur@cer.quebec et balance@cer.quebec

AUTORISATION

L'autorisation écrite du représentant du Complexe environnemental de la Rouge est obligatoire préalablement au transport des matières au LET.

PROCÉDURE DE RÉCEPTION D'AMIANTE AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE RIVIÈRE-ROUGE



CONTENANTS ACCEPTÉS

Seuls les contenants étanches **identifiés** clairement avec la mention « AMIANTE » sont acceptés. Tout matériau non identifié ou non emballé adéquatement sera refusé par le personnel du LET.

Le contenant doit porter la mention « AMIANTE » en grosses lettres d'au moins 7,5 centimètres (3 pouces) de hauteur, avec une étiquette ou une encre permanente.

Les contenants acceptés sont :

- ✓ Sacs en plastique épais et robustes. Des sacs de plastique robuste spécifiquement conçus à cet effet sont vendus en rouleaux chez différents fournisseurs. Il n'est pas obligatoire d'utiliser un sac spécifiquement conçu à cette fin, à condition que le sac utilisé soit étanche et robuste;
- ✓ Boîte de carton rigide, dont toutes les ouvertures sont fermées de façon étanche avec du ruban adhésif robuste;
- ✓ Baril ou chaudière fermés de façon étanche;
- ✓ Toile tissée robuste, dont toutes les extrémités sont repliées et superposées de façon étanche sur les matières qu'elles emballent, le tout ficelé avec de la corde et solidement attaché. Aucune ouverture ne doit permettre au contenu de s'en échapper.

Pour informations complémentaires,

Complexe environnemental de la Rouge
819-275-3205